

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *La Bank Tejarat est condamnée aux dépens.*

⁽¹⁾ JO C 302 du 14.9.2015.

Arrêt du Tribunal du 8 mars 2017 — Raffaello Gutti/EUIPO — Transformados del Sur (CAMISERIA LA ESPAÑOLA)

(Affaire T-504/15) ⁽¹⁾

[«*Marque de l'Union européenne — Procédure d'opposition — Demande de marque de l'Union européenne figurative CAMISERIA LA ESPAÑOLA — Marque nationale figurative antérieure représentant deux drapeaux croisés — Motif relatif de refus — Risque de confusion — Similitude des signes — Article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009*»]

(2017/C 129/29)

Langue de procédure: l'espagnol

Parties

Partie requérante: Raffaello Gutti, SL (Loja, Espagne) (représentant: I. Sempere Massa, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentants: B. Uriarte Valiente et A. Schifko, agents)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO, intervenant devant le Tribunal: Transformados del Sur, SA (Séville, Espagne) (représentant: M. Salas Martin, avocat)

Objet

Recours formé contre la décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 2 juillet 2015 (affaire R 2424/2014-4), relative à une procédure d'opposition entre Transformados del Sur et Raffaello Gutti.

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *Raffaello Gutti, SL est condamnée aux dépens.*

⁽¹⁾ JO C 354 du 26.10.2015.

Arrêt du Tribunal du 8 mars 2017 — Biernacka-Hoba/EUIPO — Formata Bogusław Hoba (Formata)

(Affaire T-23/16) ⁽¹⁾

[«*Marque de l'Union européenne — Procédure de nullité — Marque de l'Union européenne figurative Formata — Motif absolu de nullité — Absence de mauvaise foi — Article 52, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009 — Motif relatif de nullité — Risque de confusion — Article 53, paragraphe 1, sous a), et article 8, paragraphe 1, sous a) et b), du règlement n° 207/2009*»]

(2017/C 129/30)

Langue de procédure: le polonais

Parties

Partie requérante: Ilona Biernacka-Hoba (Aleksandrów Łódzki, Pologne) (représentant: R. Rumpel, avocat)